morale S-E

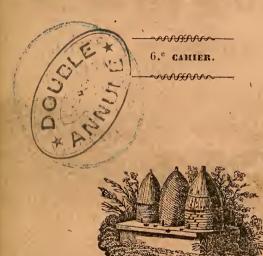


DE LA



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.





IMPRIMERIE, LIBRAIRIE ET LITHOGRAPHIE DE VERRONNAIS,
Rue des Jardins, 44.

1851

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.



METZ,

IMPRIMERIE, LIBRAIRIE ET LITHOGRAPHIE DE VERRONNAIS, Rue des Jardins, 14.

4 4851.).



OBSERVATIONS

SUR LES

DERNIERS TEMPS CHOLOGIQUES

ET SUR LES

PREMIERS TEMPS HUMAINS,

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,

PAR M. VICTOR SIMON.

->>> @@@@@@

On s'est livré, surtout dans les temps modernes, à des recherches sur l'histoire de notre globe, et l'on a recueilli avec soin les documents qui lient la géologie à l'archéologie.

Cependant il reste à faire, sur ce dernier sujet, de profondes recherches, et jusqu'à présent on possède peu de données qui puissent indiquer la date qu'il faut assigner à l'homme dans nos contrées.

Sans avoir la prétention de résoudre cette importante question, qu'il me soit permis de vous présenter quelques observations sur les derniers faits géologiques qui se sont passés dans notre département et sur les premiers temps où l'homme dut y habiter.

L'observation d'accord avec la Genèse nous apprend que l'homme ne parut sur la terre qu'après que les plantes et les animaux eurent été créés; mais que s'était-il passé avant l'apparution de l'homme; nos vallées, au moins les plus importantes, étaient-elles dans l'état où nous les voyons aujourd'hui? J'appelle l'attention de notre Société sur ce sujet, pour lequel les géologues et les archéologues doivent se prêter un concours mutuel.

Avant l'état actuel, de vastes courants couvrirent une partie de notre sol et y apportèrent les bloes quartzeux que l'on observe dans l'arrondissement de Briey et dans les pays voisins; vers ce même temps, les caux déposèrent aussi des fers en grains, tels sont ceux qui ont été exploités sur les sommets des côtes de Fêves et de Pierrevillers. Ces eaux étant retirées, le sol qu'elles avaient abandonné, était moins favorable à l'habitation que celui que nos vallées nous présentent; en effet le creusement de celles-ci donna naissance à des cours d'eaux et à des souces qui invitaient à s'y fixer de la manière la plus avantageuse.

Examinons maintenant la constitution géologique des terrains de notre vallée principale, et ce qui se passa dans les lieux occupés par nos cours d'eaux actuels.

La vallée de la Mosclle, qui remonte jusqu'à l'extrémité méridionale des Vosges, est, dans ces montagnes, enfoncée au milieu des granits et autres roches cristallisées; puis elle traverse des terrains d'une destruction plus facile, le grès rouge et le grès bigarré, le muschelkalk, le keuper, le lias, l'oolite, puis à Sierek elle pénètre dans les quartzites, les grès et le muschelkalk, elle ne quitte les grès qu'au-dessous de Trèves pour pénétrer dans les schistes et autres roches de transition, d'où elle ne sort plus jusqu'à son embouchure dans le Rhin.

^{&#}x27;Par ce mot je n'exclus pas l'idée de soulèvement et d'affaissement, et d'autres révolutions qui ont pu contribuer puissamment à changer la configuration de notre sol. J'admets aussi que les cours d'eau ont pu, et ont même dû être beaucoup plus puissants que ceux de notre époque.

L'origine de cette vallée paraît devoir être due, au moins dans les Vosges, à de grands accidents géologiques qui frayèrent à travers les granits un passage aux sources de la Moselle. Il dut en être de même des sources de la Meurthe.

Les lits primitifs de ces rivières une fois établis, les eaux agirent successivement sur les sols inférieurs, ainsi elles eoulèrent d'abord sur les eimes de nos côtes '; cela nous est attesté par les bans de galets qui se trouvent sur les hauteurs, entre Arnaville et Pagny, sur le sommet de la côte de Jussy, et par les gros galets arrondis et quartzeux que l'on trouve sur les sommités des deux rives de la Moselle, et par une multitude de roches calcaires montrant de nombreuses perforations ².

La vallée étant devenue plus profonde, des sables et des

1 La Moselle près de ses sources, à Ramonchamp, est à 476 mètres audessus du niveau de la mer.

Près de Pont-à-Mousson elle est à 182 mètres, et près de Sierck, à 147 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les côtes principales, depuis Pont-à-Mousson jusqu'à Sierck, ont audessus du niveau de la mer:

Mousson	586 ^т .	Saint-Quentin	350 m.
Vittonville	401.	Plappeville	546.
Arry	390.	Marange	565.
Fayë	529.	Sainte-Barbe	500.
Norroy-devant-le-Pont	572.	Neufchef	558.
Preny	565	Angevillers	575.
Pagny	544.	Sierck	353.
Jussy	356.		

Par ces mesures on voit que les eaux de la Moselle, d'après la hauteur qu'elles ont encore près de leur source, pouvaient couler sur les points qui dominent la vallée que cette rivière parcourt. Et il est encore à noter que la plupart de ses sources viennent de points beaucoup plus élevés.

² Cependant je crois devoir saire ici une distinction; car je pense que beaucoup de pierres qui gisent sur les sommets de nos côtes, ont pu être perforées aussi par d'autres causes. Je reviendrai sur ce sujet.

galets de roches primitives vinrent se déposer à un niveau inférieur; tels sont les galets gisant sur les flanes de nos côtes; tels sont ees bans de sables et de galets qui se trouvent en arrière du village de Lorry, sur le coteau qui domine Woippy, aux environs d'Antilly et sur des coteaux entre Metz et Sierek.

Les eaux ayant creusé davantage et plus facilement dans le lias, continuèrent de charrier des débris de roches de quartz et de granit, et formèrent la plaine dite du Sablon, située entre la Seille et la Moselle, entre la bibliothèque de la ville de Metz et Augny ¹.

Enfin, après ee dépôt, la vallée de la Moselle subit les changements qui lui donnèrent à peu près la configuration actuelle, et les caux accumulèrent les vastes alluvions qui en forment aujourd'hui le fond.

Lorsque cette vallée s'agrandissait ainsi, celles de la Seille, de l'Orne, de la Crusne, de la Chiers, des deux Nieds et de la Sarre éprouvaient des changements analogues, plus ou moins importants. Dans la vallée de l'Orne les eaux, après avoir formé de vastes dépôts d'alluvions calcaires sur les hauteurs d'Auboué, où l'on voit des roches extrêmement dures de conglomerats et de poudingues, creusèrent leur lit beaucoup plus bas, corrodèrent à grande peine les calcaires à polypiers de l'oolite inférieure qu'elles traversent, déposèrent au pied des côtes de Montois, rive droite de l'Orne, des alluvions semblables à celles des sommets d'Auboué, puis enfin les eaux reportèrent leur lit au pied du versant opposé, s'y creusèrent un passage

^{&#}x27; Ces alluvions ont présenté un fait particulier dans le lieu où l'on a creusé à Metz pour les fondations de la caserne du génie; lorsqu'on est arrivé aux sables qui font suite à ceux du Sablon, en a remarqué que des eaux qui avaient circulé entre les cailloux quartzeux et granitiques y avaient déposé une grande quantité de chaux, qui s'était cristallisée en partie en aiguilles, et avait soudé toutes les parties de ce dépôt alluvionnaire.

à travers les rochers, en laissant, entre l'ancien et le nouveau lit, une côte assez élevée qui appartient, comme toutes les localités voisines, à la formation oolitique, et qui établit entre l'ancien lit et le lit actuel une distance d'environ un kilomètre. Ces eaux, en creusant le sol, charrièrent la multitude de galets calcaires que nous voyons entre Jœuf et Richemont et surtout près de cette dernière localité.

Lorsque les vallées principales se formaient ainsi, d'autres s'établissaient aussi peu à peu latéralement et gagnaient chaque jour en longueur, en largeur et en profondeur. Parmi les vallées latérales à la Moselle, il en est quelques-unes de notre département qui acquirent de l'importance, telle est celle du Rupt-de-Mad qui a de nombreux villages, telles sont celles de Gorze, de Mance, de Châtel-Saint-Germain, de Saulny, de Moyeuvre, de Hayange, versant leurs eaux dans la Moselle et montrant à leur extrémité inférieure des amas de galets calcaires de Châtel-Saints dépôts de sables et de terre qui en nivelèrent le fond.

De toutes les vallées de notre département, je n'en connais pas qui, après la vallée de la Moselle, aient des alluvions plus importantes que celles de la Seille. Composées entièrement de débris provenant du lias, on y voit une multitude de fragments de roches et de fossiles appartenant à différents étages de ce

De nos jours, on voit dans l'arrondissement de Briey se former des ravins longs de plusieurs kilomètres et qui, en se creusant de plus en plus à l'aide des eaux torrentueuses, pourront à la longue former des vallons; il est une autre manière non moins remarquable dont il se forme des creusements sur des pentes élevées: les caux, en fouillant, enlèvent les terres qui servent de supports aux bancs de roches; celles-ci tombent, et chaque année, lorsque les eaux abondent, le ravin acquiert une plus grande longueur. Tels sont les escarpements situés dans la vallée de l'Orne, ban de Montois.

terrain. Ces alluvions qui se montrent aussi à diverses hauteurs¹, ont formé des éminences plus ou moins élevées et s'étendent jusqu'au pied des côtes de Marieulles et de Vezon. Toute l'éminence qui domine la ferme de Bury en est couverle, et dans toutes ces localités, on voit de ces débris charriés par les caux, soudés par un ciment calcaire extrèmement dur. Soit que ces alluvions aient été déposées au fond d'un lac, soit que les eaux changeant de lit les aient déposées de proche en proche, il est constant qu'il a fallu une grande puissance pour former ces vastes dépôts.

Ces alluvions furent ensuite recouvertes par une grande épaisseur d'argile et de terre qui donnent aujourd'hui à la vallée de la Seille, la puissance de végétation qu'on y remarque.

Il en a été à peu près de même dans la vallée de la Moselle. Les travaux du chemin de fer entre Metz et Pont-à-Mousson, nous montrent que les alluvions de cette vallée sont dans beaucoup de localités, recouvertes d'un mélange de sable fin et de terre ou d'argile très-déliée, et sont aussi très-propres à la végétation. Des faits semblables se sont aussi accomplis dans les autres vallées soit principales soit latérales.

Le sol arrivé à cet état pouvait être habité par l'homme, il avait acquis les conditions les plus essentielles, pour qu'une riche végétation s'y établit, pour que les animaux pussent s'y fixer, pour que l'homme y exerçât soit la vie pastorale soit la vie agricole; des cours d'eaux abondants contribuaient à son alimentation, par les poissons qu'ils nourrissaient et des sources nombreuses lui permettaient d'aller fixer sa demeure

^{- 1} Près de Malroy, on voit un dépôt puissant d'alluvions de cette formation, à gauche du chemin qui conduit à Ennery et qui domine la rive gauche de la Moselle. Ces alluvions se relient au courant de la vallée de la Scille.

sur les revers de nos coteaux, comme dans le fond de nos vallées ^t.

Mais quoique le sol fût habitable, il n'avait pas encore partout la configuration actuelle, certaines côtes présentaient des escarpements plus ou moins abruptes et le lias supérieur qui forme le pied de nos côtes, dans la vallée de la Moselle, étant presqu'uniquement composé d'argile, dut nécessairement donner lieu à de grands mouvements et à des dégradations importantes jusqu'à ce que les pentes eussent été adoucies.

En effet on remarque des faits de cette nature dans les côtes entre Arry et Augny, aux côtes de Norroy-devant-le-pont, de Pagny et d'Arnaville, à celle entre Novéant et Dornot, et de S.^t-Julien près de Metz. Des faits de cette nature se présentent aussi dans des vallées latérales et principalement dans la vallée du Rupt-de-Mad sur le territoire d'Onville.

De nos jours des mouvements remarquables ont continué de s'opérer notamment aux côtes de Norroy et de Grimont. En 1847, des tranchées ayant été faites pour l'établissement du chemin de fer à Champigneulle près de Nancy, et dans la côte entre Pagny et Arnaville on vit bientôt se former des glissements considérables; près d'Arnaville les argiles glissaient en grande masse et s'avançaient de vingt centimètres par jour.

Mais parmi tous les faits anciens de ce genre, les plus importants et qui méritent d'être le mieux étudiés sont les mouvements qui se sont opérés sur les côtes de Châtel-S.^t-Blaise, de Sommy et surtout à la côte de Fayë, ban de Corny. Dans ces localités les roches qui couronnaient les sommets ont abandonné ces points élevés, ont glissé sur les pentes et même jusqu'au

^{&#}x27;Il est à observer que plusieurs villages ont été établis dans la vallée de la Moselle, au point de séparation de l'oolite et du lias, c'est-à-dire dans les lieux d'où les sources sortent le plus ordinairement et avec le plus d'abondance.

pied des côtes; elles ont laissé sur leur passage des roches disloquées ou brisées et même broyées en petits fragments et de gros blocs qui ont résisté à cette action puissante, ont été dans le trajet, redressés au point que quelques-uns sont dans une position verticale. Dans des lieux où ces glissements se sont arrêtés, il s'est formé d'énormes barrages ¹ ayant souvent pour appui de gros blocs de rocher. A la côte de Fayë, le glissement qui a eu lieu s'étend au nord jusqu'au-dessus du grand chemin de Corny à Fey, et à l'ouest jusques dans le fond de la Moselle, il occupe dans sa plus grande longueur un espace d'environ deux kilomètres.

Par suite de cette dislocation des roches, il s'opéra un fait qui doit spécialement fixer notre attention; les eaux qui s'infiltrèrent entre ces débris contribuèrent à former des dépôts de spath calcaire que l'on trouve parfois en assez grand volume; il est cristallisé en longues aiguilles unies entr'elles et toutes terminées par des cristaux appartenant à la forme rhomboïdale; mais ce qui est non moins remarquable, c'est de trouver une multitude de fragments de roches tous liés par un ciment calcaire très-pur, c'est aussi de voir que ces rochers bréchiformes ont depuis leur formation subi un glissement qui les a placés dans une position plus ou moins rapprochée de la verticale. Quelquefois le ciment de ces brèches est de couleur rouge et entre les autres pierres on trouve une terre de même couleur qui rappelle parfaitement la gangue des fers en grain ou Bohnertz du Jura.

Je dois faire observer que ces brèches ont été formées bien longtemps après que les eaux qui arrosent nos vallées ont quitté ces lieux.

¹ Si ces accumulations de débris étaient sur de hautes montagnes on scrait tenté de les considérer comme des moraines d'anciens glaciers.

Depuis que nos vallées ont pu être habitées par l'homme, il s'est opéré d'autres faits qui ne sont pas moins dignes de notre attention. Des detritus des côtes voisines et surtout de lias sont venus dans la vallée de la Moselle recouvrir des alluvions de cette rivière au point que l'on ne soupçonnerait pas, sous ces dépôts, l'existence de sables quelquefois très-fins. Dans quelques localités, il y a eu, notamment au pied de la côte Saint-Quentin, plusieurs alternances d'alluvions et de detritus de cette côte. (Voyez les mémoires de la Société, année 1846).

Enfin une partie des vallons de la formation oolitique présente des dépôts de tufs calcaires plus ou moins puissants, tels sont ceux du vallon de Briey, près de Moutier, de la vallée de Gorze dans laquelle près de Novéant, on trouve des pisolites semblables à celles de Tivoli, tels sont les tufs de la fontaine de Clouange où il existe de belles empreintes de feuilles, tels sont ceux de la Sauvage, près de Longwy. En ce lieu, le tuf se présente en une masse imposante au-dessus de la vallée et une autre masse est tombée de la même côte. On m'a dit qu'on avait été obligé de détourner l'eau qui formait ce tuf dans la crainte que la masse restée en place, n'augmentât de volume, et ne fût arrachée de sa position par son propre poids.

Tous les faits que nous venons d'examiner amènent à des considérations d'un ordre bien élevé, on a lieu d'être étonné à la vue des dégradations considérables que notre sol a éprouvées, à la vue des espaces qui séparent certains lambeaux de formations. L'étonnement est plus grand, quand on songe que des barrages ont nécessairement existé par suite de la résistance de certaines roches, que de vastes lacs durent se former et qu'enfin les masses immenses de débris de roches arrachées du sol, lors de la formation de nos vallées, ont en trèsgrande partie disparu sans qu'on puisse dire ce qu'elles sont

devenues¹. Que de siècles se sont écoulés pendant que ces grands faits se sont opérés. Combien les siècles sont de courts espaces de temps pour de telles révolutions, surtout si on pense que quand la civilisation romaine assit ses constructions dans nos vallées, elles avaient la configuration actuelle².

Recherchons maintenant les traces de l'homme au milieu de ces nombreuses révolutions et voyons si nous pourrons trouver quelques débris qui nous attestent à quelle époque géologique il a paru sur notre sol.

Ainsi que je l'ai déjà dit, je ne pense pas que son établissement ait eu lieu dans nos vallées avant le nivellement plus ou moins régulier de celles-ci, avant qu'elles aient eu la disposition que nous voyons actuellement.

Ceci admis, l'on doit rechercher les traces de l'existence de l'homme dans les dégradations que le sol a subies depuis que

田田

2

İ

¹ Cette observation doit être faite surtout dans la vallée de la Moselle, entre Trèves et Coblentz; il est aussi à noter qu'il est probable que quelque grand fait géologique aura tracé le passage de cette rivière à travers ce pays.

² Il serait très-important de rechercher quelle est la puissance des attérissements qui se sont formés sur des constructions antiques. A la rive gauche de la Moselle, au pied des arches de l'aqueduc romain, deux blocs considérables de maçonnerie provenant de ce monument et dont l'un était à environ 18 mètres en amont des piles et l'autre en aval à une même distance, étaient entièrement recouverts de terre qui offrait un nivellement régulier dans lequel on remarquait des couches formées presqu'uniquement de débris de l'aqueduc. Il est évident que ces dépôts de terre se sont formés progressivement.

Sur le sommet de la côte de Châtel-Saint-Germain, la muraille slanquée de tours qui formait l'enceinte du château du côté de la plaine à l'ouest et dont la hauteur n'est plus que de deux mètres environ était complètement enfouie sous des terres qui avaient été amoncelées par l'action des agents atmosphériques. Cette muraille paraît dater au moins du commencement du 13.° siècle.

nos vallées sont habitables, dans ces brèches calcaires qui se sont formées longtemps après que les eaux courantes ont abandonné les lieux où on les observe, et qui paraissent appartenir à une époque qui se rapproche de celle des brèches osseuses de la Méditerranée; nous devons aussi chercher ses débris ou ceux de son industrie, parmi les couches et les roches brisées, parmi les alluvions plus ou moins anciennes, les dépôts argileux ou terreux provenant des formations voisines; enfin parmi les tufs calcaires, les tourbes et les fers d'origine moderne dont M. Daubrée parle dans le savant mémoire qu'il a publié à ce sujet.

D'abord, si nous nous livrons à des recherches dans des alluvions antérieures à l'époque actuelle, nous ne voyons pas que l'on y ait découvert des ossements humains; on n'y a trouvé que des ossements fossiles de rhinocéros, d'éléphants, de chevaux et de bœufs.

Dans les anciens dépôts de tufs il n'y a généralement que des bois de cerfs.

Mais s'il n'existe pas d'ossements humains dans des dépôts considérés déjà comme d'origine moderne, d'autres objets de l'industrie humaine pourront nous procurer des documents fort utiles pour la question que nous traitons.

Depuis longtemps on avait signalé dans divers pays des haches en pierre, mais ces haches ainsi que leurs noms de cerauniæ de donnerstein l'indiquent étaient considérées comme engendrées par la foudre 4, encore bien que la nature des roches qui les constituaient, leurs formes et la perforation co-

¹ Pline, liv. 37, chap. 9, parlant des haches en pierre dit: Sotacus établit deux antres sortes de cerannies, savoir: une noire et une rouge, et il dit que toutes deux ont la figure d'une hache, que celles qui sont noires et rondes servent pour forcer les villes et défaire les flottes, et s'appellent Betules, et celles qui sont rondes se nomment simplement Cerannies. Il

nique de quelques unes, pour recevoir un manche, eussent dû y faire voir des produits de l'industrie humaine, surtout depuis qu'on en a trouvé dans différents pays en assez grand nombre, et qu'on a vu des instruments semblables entre les mains des sauvages de l'Amérique ¹.

Enfin aujourd'hui que ces instruments, ou au moins la plupart, sont considérés comme appartenant aux temps primitifs de l'homme, ainsi que les flèches et les autres armes en pierre, les géologues et les archéologues se sont, dans leurs excursions, livrés à cette recherche, et bientôt ils ont recueilli, de toute part, de ces instruments. Jusqu'alors ils n'avaient été considérés, par les habitants des pays où on les trouva que comme des pierres qui devaient peu fixer leur attention, et, cependant, quel grand intérêt ces objets, d'une industrie qui

ajoute qu'on prétend qu'il y a encore une autre sorte de Ceraunie mais qui est extrêmement rare et très-recherchée des magiciens des Parthes parce qu'elle ne se trouve que dans des endroits frappés de la foudre.

Voyez aussi l'ouvrage d'Anselmus Boëtius de Boot, qui a pour titre: Gemmarum et lapidum historia, pag. 480, 481.

1 Divers autres documents auraient dû aussi faire deviner la véritable origine de ces instruments.

On lit dans l'exode, chapitre 4, § 25: Sephora prit aussitôt une pierre très-aigue et circoncit la chair de son fils.

Dans Josué, chapitre 5, § 2. En ce temps-là le Seigneur dit à Josué: Faites vous des couteaux de pierre et renouvelez parmi les enfants d'Israël l'usage de la circoncision.

Ensin on sait que les prêtres de Cybèle appelés Galles, se coupaient les parties sexuelles, cum samid testd, suivant Pline, livre 35, chap. 12; et acuto lapide, suivant Kircher, cité par Fabricius dans sa bibliographid antiquarid.

Ensin, indépendamment d'autres documents historiques qui dénotent que dans les temps primitifs on se servit d'armes en pierre, on trouva en plus d'un lieu dans des sépultures, des haches, des slèches, et des couteaux notamment en silex.

iie.

précède l'usage des métaux, n'offrent-ils pas, quand on voit surtout que ces instruments, qui remontent à la plus haute antiquité, appartiennent cependant à des gisements de roches quelquefois fort éloignés des localités où on les a trouvés: telles sont en nos pays ceux en trapp, en serpentine, en jade, en silex blond; quand on voit que leurs formes généralement belles, et la dureté ordinairement très-grande des roches dont ils sont faits, paraissent indiquer déjà une connaissance exacte des gisements, des variétés et des qualités des roches et une industrie remarquable. Cet état de choses pourrait autoriser à penser que les peuples qui s'en servaient n'étaient point aborigènes, ou au moins qu'ils pouvaient les avoir reçus de peuples d'une civilisation plus avancée que la leur, et qui auraient eu avec eux des relations de la nature de celles que les européens établirent avec les sauvages de l'Amérique⁴.

Dès que l'attention fut appelée sur ces sortes d'instruments, on en recucillit de toute part et l'on vit que presque tous ont entr'eux une grande ressemblance pour la matière, les formes et le mode de fabrication. J'aurais désiré pouvoir dire précisément dans quelle place et dans quelles eirconstances tous

ĕ

es

iá

98

103

ZD

¹ Pour des temps moins anciens, il est à faire un autre genre de recherches; ainsi on a trouvé à Lyon des pièces de monnaie romaines renfermées dans des poudingues des alluvions du Rhône et qui furent montrées par M. de Comarmond, lors de la réunion du Congrès scientifique à Strasbourg. A Metz en dragnant la Moselle, on a trouvé des instruments en fer et une statuette en même métal, haute de 25 centimètres; l'oxide de fer avait soudé entr'eux de gros cailloux, situés à un mètre de profondeur audessous de la surface des alluvions. J'ignore de quelle époque sont les instruments, mais la statuette a un caractère antique, elle représente un ephèbe entièrement nu et ne doit point être confondue avec d'autres statuettes qui ont un caractère barbare et qui ont été cependant considérées comme n'appartenant pas à une époque antérieure au XIV. e siècle.

les objets de ce genre, que j'ai vus, ont été trouvés; s'ils étaient sur des hauteurs ou dans des vallées et dans des lieux plus ou moins antiques. Ces documents auraient été précieux pour les recherches auxquelles nous nous livrons. Voici les renseignements que je possède sur les localités où des découvertes de ce genre ont été faites dans notre pays.

Il a été trouvé plusieurs haches en pierre:

La première en serpentine, près de Thury, dans la plaine qui borde les rives de la Moselle, en aval de Metz¹.

La deuxième en serpentine, dans la plaine qui occupe les hauteurs de Lorry, près de Metz².

La troisième sur le sommet de la côte de Châtel-Saint-Germain.

La belle conservation de cette hache, que l'on voit dans le cabinet de M. Paguet, à Metz, atteste qu'elle n'a nullement été roulée par les eaux et qu'elle a été trouvée dans le lieu où elle a été déposée.

² Il est à noter que cette hache a une carie large et profonde qui pourrait avoir été produite depuis qu'elle était gisante sur le sol; s'il en était ainsi, ce serait un bien puissant argument en faveur de sa haute antiquité. Ce fait confirmerait aussi dans l'opinion que certaines roches des sommités de nos coteaux, qui ont des cavités arrondies pourraient devoir ces sortes de caries aux agents atmosphériques. En émettant cette pensée, je ne prétends pas dire que des roches n'aient pas eu de cavités lors de leur formation, ni que d'autres n'aient point été perforées par l'action des eaux. Ce dernier mode de perforation était indiqué, de la manière la plus évidente, sur des roches appartenant à la grande oolite, lorsqu'on défricha des terrains qui, sur le ban d'Auboué, couronneut des hauteurs dont le pied est baigué par l'Orne. On peut d'ailleurs observer ce mode de perforation par l'eau à la digue de Wadrineau, près de Metz. Mais je puis aussi citer des exemples de dégradations des roches par d'autres agents. J'ai vu à Jouy des pierres des voûtes des arches de l'aqueduc romain, élevées à environ 20 mètres au-dessus du sol, qui avaient été profondément cariées et même quelques-unes persorées. Ces dégradations à une telle hauteur, ne peuvent évidemment être ducs qu'à l'action des agents atmosphériques.

La quatrième en trapp, sur le revers occidental de la côte de Corny.

La cinquième en grès bigarré, sur le sommet de la côte d'Arry. La sixième en trapp, aux environs d'Orny.

La septième et la huitième l'une en trapp, l'autre en serpentine, dans la vallée de Monvaux, près de Metz.

La neuvième et la dixième l'une en serpentine, l'autre en jaspe, sur le revers nord de la côte de Fayë, entre Corny et Béva.

Il a été aussi trouvé trois flèches en silex, l'une sur le revers précité de la côte de Fayë, la seconde sur le sommet de la côte de Novéant et la troisième sur le ban de Coin-lès-Cuvry, situé près des rives de la Seille.

Sans pouvoir préciser les eirconstances de localité, je citerai d'autres haches en pierre découvertes près de Boulay, de Sarrelouis, de Lunéville, d'Épinal, de Spire, de Bitche et de Metz; une hache d'un gros volume d'une roche dure et schisteuse qui m'a été envoyée de l'Alsace, elle révèle sa haute antiquité par son altération sur toute sa surface; elle est percée d'un ceil conique pour recevoir un manche. J'ai vu dans le cabinet de notre confrère M. le colonel Hennocque, une hache en fort beau jade vert foncé, qui provient des environs de Metz. Enfin, près d'Épinal, des haches en pierre, disposées en cercle, formaient une sorte d'auréole. Mais aucun des instruments dont je viens de parler n'égale, par ses dimensions, la hache qui m'a été envoyée, il y a peu de temps, de Secaux-lès-Chartreux, près de Paris; sa longueur est de 26 centimètres; elle était enfouie à une profondeur de neuf mètres.

Revenant aux localités de nos environs, où j'ai cité les lieux de la découverte d'instruments en pierre, et en supposant qu'ils appartiennent tous aux temps primitifs humains, on serait amené à cette conséquence, qu'à l'époque où l'on en fit usage, notre sol avait la configuration actuelle, que l'homme habitait

déjà le fond de nos vallées; que déjà les glissements du terrain des hauteurs de Corny s'étaient opérés, et qu'en un mot, l'homme ne se serait fixé sur notre sol que lorsqu'il aurait été presque tel que nous le voyons aujourd'hui.

J'aurais désiré pouvoir pousser plus loin mes investigations; j'ai recherché si, outre les instruments en pierre, je ne trouverais pas de sépultures, de poteries appartenant aussi à l'époque dont nous nous occupons; mais quoique j'ai recueilli beaucoup d'objets antiques, je ne pourrais citer comme paraissant remonter à une haute antiquité, que deux instruments ; l'un, qui est une sorte de bâton en cornéenne lydienne, long de 29 centimètres, qui se rétrécit du centre aux extrémités et dont toute la surface est ornée d'un même dessin représentant des zigzags; l'autre, en trapp, ressemble à un instrument que les femmes de notre pays tiennent à la main pour dévider du fil, sa longueur est de 95 millimètres; il a été trouvé dans la Moselle. Je pourrais aussi indiquer des instruments en bronze trouvés au-dessus de Lessy, sur le penchant et vers le sommet de cette côte; mais ces derniers objets indiquent une civilisation bien postérieure à celle dont nous nous occupons, et ne doivent être mentionnés ici que parce qu'ils indiquent que le sol où ils étaient enfouis n'avait subi aucun changement.

Ce simple exposé vous démontrera, je pense, Messieurs, combien il importe de continuer de se livrer à ces différents genres de recherches, et de consulter toutes les localités qui se rapportent aux derniers temps géologiques. Ces observations peuvent offrir quelquefois des résultats bien importants pour apprécier à quelle époque un fait géologique ou historique s'est passé, et pour servir aussi de terme de comparaison avec d'autres faits qui ont eu lieu dans d'autres pays.

Pour donner un exemple de ce que je viens d'avancer, je

termine par la citation d'un fait qui a été décrit par M. Raynaud, ingénieur des mines.

Lorsque ce savant visita l'île de Bréha, qui est granitique comme la côte de Bretagne, dont elle est séparée par un canal d'environ 2000 mètres, il remarqua, dans cette ile, des monticules de graviers granitiques à leur base et recouverts par un dépôt puissant de sable calcaire ferrugineux, renfermant descoquilles fluviatiles, des plaquettes de calcaire sableux et des débris de poteries. De l'examen de ces lieux, M. Reynaud tira la conséquence que cette île n'était pas assez grande et n'avait pas de cours d'eau assez puissant pour avoir pu produire sur place, ces monticules et qu'il fallait qu'ils fussent le résultat d'un transport de sable et de graviers granitiques venant du continent. Or, suivant lui, les débris de poterie recouverts régulièrement par les sables de transport, pourraient indiquer l'existence des hommes antérieurement à l'ouverture du canal marin qui sépare cette île du continent, et par conséquent, un phénomène géologique postérieur aux temps historiques 1.

¹ Traité des Arts céramiques par Alexandre Brongniart; 1.er v., p. 31.

TABLE DES MATIÈRES.

Compte-rendu des travaux de la Société d'Histoire naturelle	
du département de la Moselle, pendant les années 1849-	
1850, par M. Pascal Monard, Secrétaire	4
Observations sur les derniers temps géologiques et sur les	
premiers temps humains dans le département de la Moselle,	
par M. Victor Simon	59
Notice sur le grès d'Hettange, par M. le Colonel Hennocque.	56
Notes sur quelques espèces de Picinées, par M. Alfr. Malherbe	73
Catalogue des Animaux vertébrés, observés et recueillis dans	
le département de la Moselle, par M. Holandre, ancien	
Bibliothécaire de la ville de Metz	87
Supplément au Catalogue des Mollusques terrestres et fluvia-	
tiles du département de la Moselle, publié dans le 2.º Bul-	
letin de la Société d'Histoire naturelle, année 1844, par	
M. Joba	155
Notice sur l'Ampullaire OEil d'Ammon, par M. E. de Saulcy.	159
Notes sur plusieurs espèces de Calamintha, par M. C. Monard.	148
Observations sur un insecte du Mélèze, attribué au genre	
Cochenille, par M. Holandre	157
Liste des Membres de la Société	162